

# *Etude de programmation pour la création d'une maison de l'huitre sur la commune du Tour du Parc*

**Pays de Vannes**

**Fonds sollicités :**

Europe - FEAMP - DLAL

**Fiche Action :**

Europe : Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire

**Fonctionnement / Investissement :**

Fonctionnement

## **IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET**

---

**Nom porteur :** Golfe du Morbihan Vannes Agglo

**N° SIRET :** 200 067 932 00

**Forme juridique :** EPCI

**Nombre d'habitants :** 169000

**Montant du budget Annuel en k€ :** 1700000.00

**Representant de la structure demandeuse :** LE BODO Pierre, Président

**Representant technique du projet :** Muriel HASCOET, Directrice du Tourisme, m.hascoet@gmvagglo.bzh

**Adresse postale :** PIBS 2 - 30 rue Alfred Kastler - CS 70206 56008 Vannes Cedex

**Adresse électronique :** courrier@gmvagglo.bzh

**Tel :** 02 97 68 14 24

## **CARACTERISTIQUES DU PROJET**

---

### **1 - Eléments de contexte**

En 2015, la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuy a répondu à un appel à projet de la Région Bretagne sur le tourisme des 4 saisons, pour le financement d'une étude d'opportunité sur le développement de l'offre touristique, basée sur les atouts de la Presqu'île de Rhuy tout au long de l'année : les savoir-faire en productions marines et particulièrement ostréicoles.

Cette étude, réalisée d'août à décembre 2015, a permis de définir un programme d'actions opérationnel :

- Action 1 : Entamer la démarche de labellisation « site remarquable du goût »
- Action 2 : Recenser et qualifier l'offre liée à l'ostréiculture
- Action 3 : Organiser un Eductour sur un territoire ostréicole ayant développé une expérience touristique
- Action 6 : Elaborer un plan de formation sur l'accueil touristique pour les ostréiculteurs
- Action 5 : Armer le bac passeur « Le Pen à Pen » pour des visites ostréicoles sur l'eau
- Action 5 : Créer la marque « Huître de la presqu'île de Rhuy »
- Action 6 : Etre présent au niveau du PNR dans le cadre de la marque du Parc
- Action 7 : Elaborer un plan de communication pluriannuel
- Action 8 : Concevoir des supports dédiés (pour les restaurateurs et le grand public)
- Action 9 : Elaborer un partenariat avec l'Aquarium de Vannes
- Action 10 : Créer un évènementiel
- Action 11 : Aménager le site de Pencadénic
- Action 12 : Mettre en place des panneaux d'interprétation
- Action 13 : Mettre en place une exposition photos sur les chantiers ostréicoles
- Action 14 : Améliorer visuellement les chantiers
- Action 15 : Créer une maison de l'huître - lancement d'une étude de faisabilité

L'étude de faisabilité pour la construction d'une Maison de l'Huître a été réalisée de février à septembre 2016. Les conclusions sont favorables à la réalisation de cet équipement en presqu'île de Rhuy tant sur le plan économique que touristique.

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuy a validé le projet le 5 octobre 2016, et décidé de lancer une étude de programmation afin de définir le lieu d'implantation de l'équipement, le programme architectural détaillé, la scénographie, et les estimations financières en fonctionnement et en investissement.

Au 1er janvier 2017, la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuy a fusionné avec Vannes agglomération et la Communauté de Communes du Loc'h, en donnant naissance à Golfe du Morbihan Vannes agglomération. De fait, le projet de la Maison de l'Huître s'inscrit à l'échelle du Golfe du Morbihan, voire à l'échelle de la destination Bretagne Sud-Golfe du Morbihan.

## **2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues**

Faire de ce lieu :

- un outil de promotion de l'ostréiculture dans le cadre d'une demande touristique croissante.
- un équipement structurant visant à développer la fréquentation touristique dans le Golfe du Morbihan en dehors de la période estivale.
- un outil de découverte et de compréhension des métiers et savoir-faire, ainsi que des paysages et des écosystèmes.
- un lieu de dialogue entre ostréiculteurs et collectivités sur les différentes problématiques (qualité de l'eau, foncier...).
- un centre de ressources permettant l'expérimentation et l'innovation sur des domaines de recherches (bien être, alimentation marine, nutrition santé).
- une offre touristique qui s'inscrit plus largement dans le développement touristique du Golfe du Morbihan

Le projet réussira si et seulement si :

- Les acteurs locaux de la filière (ostréiculteurs, restaurateurs, guides environnement...) sont impliqués dans le projet.
- Les ostréiculteurs s'approprient le lieu comme étant la «Maison des ostréiculteurs».
- Les prestations proposées par l'équipement ne viennent pas faire concurrence aux opérateurs privés.
- La pérennité financière de la Maison est assurée.

- Le renouvellement de l'intérêt de visite est assuré.
- L'équipement est conçu dans une logique de multifonctionnalité.
- Le concept est évolutif tant dans les fonctionnalités que dans le bâti.

### **3 - Présentation resumée du projet**

L'étude a pour objet la définition du projet de construction d'une maison de l'huître située sur la commune du Tour du Parc. Ce projet doit prendre en compte toutes les fonctionnalités listées.

Elle comprend :

- la programmation générale avec un diagnostic des besoins et la définition du lieu d'implantation, et une proposition de scénarios de développement
- la programmation détaillée avec le programme fonctionnel, architectural, muséographique et technique, et l'estimation financière en fonctionnement et en investissement, l'étude du mode de gestion
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la sélection du maître d'œuvre

### **4 - Localisation**

#### **Localisation géographique :**

Le Tour-du-Parc

GMVA

#### **Secteur concerné par le projet (rayonnement)**

Interpays

### **5 - Résultat attendu**

Les indicateurs de résultat envisagés sont les suivants :

- Lieu d'implantation validé
- Nombre de partenaires impliqués
- Nombre d'ostréiculteurs impliqués
- Concept et chiffrage de la maison de l'ostréiculture
- Lancement de la consultation pour la maîtrise d'oeuvre

## **6 - Calendrier Prévisionnel**

<b>Echéance</b>	<b>Date</b>	<b>Commentaire</b>
Début de l'étude	01/03/2017	
Fin de l'étude	31/12/2017	

## **PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE**

### **1 - Prise en compte des priorités du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes**

#### **1 - Mon projet rentre-t-il dans le cadre d'une des fiche-action de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes (critère exclusif) ?**

Le projet rentre dans le cadre de la fiche-action 4 "Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire".

En effet, l'ostréiculture fait partie du patrimoine du Golfe du Morbihan et le projet a pour but de valoriser le produit et le métier. La Maison de l'huître pourra valoriser au travers de sa signalétique et d'autres supports la langue bretonne, et pourra aussi accueillir des expositions d'artistes ayant travaillé sur le thème de l'ostréiculture et présenter leurs œuvres.

### **2 - Innovation et partenariat (1 critère sur 3 à remplir)**

#### **1 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?**

A ce jour il n'y a pas de lieu de valorisation de l'ostréiculture sur le territoire. La Maison de l'huître va permettre aux visiteurs en un même lieux de découvrir le métier, le produit, son environnement et les lieux de dégustation, ventes, visites ...

L'équipement va également compléter l'offre touristique du territoire, d'autant plus que le schéma touristique de l'agglomération a diagnostiqué une carence en matière d'offre couverte lorsqu'il pleut.

#### **2 - Intérêt collectif**

En parallèle de l'équipement, la création d'une association est envisagée, pour porter la candidature au label « site remarquable du goût ». L'objectif est de fédérer tous les acteurs du territoire et de créer du lien autour d'un projet commun : ostréiculteurs, élus, restaurateurs, OTI, associations environnementales... La Maison de l'huître sera un lieu d'échanges entre professionnels, avec le public, et permettra de communiquer sur le bien-être et les valeurs nutritives de l'huître. Il sera aussi un lieu d'échanges entre professionnels et permettra d'aborder diverses thématiques : production, qualité des eaux, foncier, ....

#### **3 - Bénéficiaire collectif**

L'agglomération, les communes ostréicoles, l'office de tourisme, les ostréiculteurs, et plus largement les professionnels du tourisme vont avoir des retombées.

### **3 - Accès public aux résultats de l'opération (critère obligatoire)**

#### **1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?**

Des réunions avec les ostréiculteurs, les élus, l'office de tourisme et les partenaires seront organisées pour présenter le rendu de l'étude.

Une réunion publique sera organisée au Tour du Parc pour présenter le projet aux habitants.

#### **4 - Impact sur le territoire et sur les filières locales (deux critères sur 4 à remplir)**

##### **1 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

Un comité de pilotage a été constitué pour suivre l'étude. Il est composé des élus, de l'office de tourisme, des partenaires, et du CRC, et du syndicat de la rivière de Pénerf.

##### **2 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?**

La Maison de l'huître sera un lieu de conférences et de débats, où des thématiques comme la qualité des eaux, la qualité de l'huître, la préservation des milieux... pourront être abordés. Le projet se situe au cœur du Parc Naturel Régional qui sera un des partenaires du projet. Cet équipement sera aussi un lieu de recherche et d'innovation. Des partenariats seront à créer avec l'UBS, l'IFREMER, ...

Par ailleurs, la Maison de l'huître sera conçue avec un objectif thermique et environnemental. Le programme technique proposera des solutions selon les options possibles en éco construction : HQE, BBC, ou énergie passive,.... .

##### **3 - Mon projet est-il viable économiquement ?**

La première étude de faisabilité a démontré la viabilité du projet. L'étude de programmation doit vérifier la viabilité du futur équipement.

##### **4 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?**

A travers la Maison de l'huître l'objectif est de renvoyer les touristes chez les ostréiculteurs qui proposent de la vente, dégustation ou encore des visites de chantier.

## PRESENTATION FINANCIERE

---

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

Récupération de la TVA : Oui

Assujettissement à la TVA : Oui

<b>Dépenses Réelles</b>		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR HT)	%
Prestation Etude de programmation de la maison de l'huître	28 800.00	100.00
<b>Total</b>	<b>28 800.00</b>	<b>100.00</b>

<b>Recettes</b>		
Financiers (co financeurs envisagés)	Montant (EUR HT)	%
Europe - FEAMP - DLAL	11 520.00	40.00
Autofinancement public	17 280.00	60.00
<b>Total</b>	<b>28 800.00</b>	<b>100.00</b>

### Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

---